



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

2^{ème} réunion de 2024

Séance du 20 juin 2024

Délibération

PV n° 1

Objet : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration en date du 28 mars 2024

Date de convocation :
7 juin 2024

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin à 17 heures 30,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• **Membres de droit**

Membre présent : 0

• **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 12

*Mesdames Sylviane BETTINGER, Marielle CHEVALLIER, Angélique GUILLEMINOT.
Messieurs Guy BERNIER, Jean-Marie CAMUT, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Arnaud MAGLOIRE, Philippe PICHERY, Pascal PLUOT, Denis POTTIER.*

Membres absents excusés non représentés : 10

*Mesdames Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN, Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT, Elisabeth PHILIPPON, Marie-Noëlle RIGOLLOT.
Messieurs Bruno BAUDOUX, Philippe BORDE, Philippe DALLEMAGNE, Didier LEPRINCE.*

• **Membres ayant voix consultative**

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Cne Nicolas RUINET, Adc Rudy GUBLIN.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Sch Benoit LENGRENE, Mme Céline HEITZMANN.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Considérant que le procès-verbal du conseil d'administration, qui s'est réuni le 28 mars 2024, n'a fait l'objet d'aucune remarque ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration en date du 28 mars 2024.

Fait le 28 JUIN 2024

Votes pour : 12

Mesdames Sylviane BETTINGER, Marielle CHEVALLIER, Angélique GUILLEMINOT.

Messieurs Guy BERNIER, Jean-Marie CAMUT, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Arnaud MAGLOIRE, Philippe PICHERY, Pascal PLUOT, Denis POTTIER.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY